



APPEL A INITIATIVES DU FAIVE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2016 INCLUS

LE FAIVE CONTRIBUE À LA RECONNAISSANCE ET AUX PRATIQUES DE
VALORISATION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES À L'INTERNATIONAL.

Le Forum des Acteurs et des Initiatives de Valorisation des Engagements (FAIVE) lance deux fois par an un appel à initiatives auprès des structures associatives, qui prend la forme d'un accompagnement et d'un appui financier.

LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES SONT COMPRIS ENTRE 1 000 € ET 3 000 € PAR INITIATIVE

LES INITIATIVES DOIVENT S'INSCRIRE DANS L'UN DES TROIS AXES :

- Axe 1 : Processus d'accompagnement
- Axe 2 : Valorisation des compétences acquises et articulation avec les parcours professionnels
- Axe 3 : Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EST PORTÉE SUR :

- la dimension collective des initiatives, sur les partenariats mis en place,
- les initiatives produisant de la mixité : échanges d'expériences et de pratiques sur différentes formes d'engagements volontaires à l'international
- les initiatives concernant des publics éloignés des engagements volontaires à l'international,
- les initiatives produisant des outils, des connaissances partageables, des processus transférables,
- les initiatives innovantes.

EN 2016 :

Le FAIVE portera une attention particulière aux projets incluant la réciprocité des échanges dans les pratiques de valorisation d'engagements volontaires à l'international. Par réciprocité, il faut entendre l'accueil de jeunes de pays partenaires en France et les échanges mutuels.



Plus d'informations dans le règlement et dans [le dossier à télécharger](#) (format word)
Candidatez auprès de Christine Bévenot : c.bevenot@france-volontaires.org

[Plus d'informations sur le FAIVE, dans la rubrique dédiée](#)
www.france-volontaires.org

Crédit photo © Damien Voindrot / GAS